



INVITATION

CHAMPIONNAT SUISSE DES
MASTERS (OPEN)

LUGANO | 2026

CHAMPIONNAT SUISSE MASTERS (OPEN)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de l'événement	24 - 25 octobre 2026
Type d'événement	Championnat suisse
Classement par points	Scoring des points AQUA Masters 2026
Conditions de participation	selon le règlement 3.3 : Championnat suisse Masters de natation (open)
Licences	Tou-te-s les participant-e-s des clubs membres de Swiss Aquatics doivent être en possession d'une licence annuelle ou licence temporaire valable de Swiss Aquatics à partir de la date limite d'inscription et reconnaissent ainsi le Statut concernant le dopage (y compris les dispositions d'exécution) de Swiss Olympic. Tous les participants des clubs étrangers doivent, à partir de la date limite d'inscription, être en possession d'une licence valide délivrée par une fédération de natation reconnue par World Aquatics.
Règlements	Les règlements de la Fédération suisse de natation (FSN, Swiss Aquatics) sont applicables, en particulier : Règlement 3.1 : Règlement des compétitions de natation Règlement 3.3 : Championnat suisse masters de natation (open) Règlement 7.3.1 : Règlement WORLD AQUATICS pour la natation de compétition

Délais importants	Délai d'inscription : Lundi 12.10.2026, 23h59 Délai d'inscription tardive : Lundi 19.10.2026, 23h59 Réunion des chefs d'équipe : Jeudi 22.10.2026, 20h30, en ligne
--------------------------	--

2. ORGANISATION

Organisateur	Swiss Aquatics Swimming Lindenpark, Lindenhofstrasse 1, 3048 Worblaufen
Personne de contact de l'organisateur	Nina Kost, administration de la natation swimming@swiss-aquatics.ch , 031 552 24 00
Site web de l'organisateur	Championnats suisses Masters - Swiss Aquatics
Délégué Swiss Aquatics	Roeland Luykx, swimming@swiss-aquatics.ch
Juge arbitre & Head Referee	Daniel Laube
Juge arbitre	Claudia di Toffa
Juge arbitre Office	Miguel Martinez / Marcella Ianuzzi
Starter	Claudia Coda
Starter	Guido Salentino/Laura Sottile

SUPPLIERS

PARTNERS

3. ORGANISATEUR & LIEU DE COMPÉTITION

Organisateur	Lugano Aquatics
Personne de contact Organisateur	Claudia Zierold, nuoto@lugano-aquatics.ch
Site web organisateur	Site web Lugano Aquatics
Restauration/Shops	Snack Bar Piscina "Alla Coperta"
Installation de compétition	Piscina Comunale di Lugano Viale Castagnola 4, 6900 Lugano
Homologation	C
Bassin de compétition	25 m 6 lignes de 2.10 m profondeur 1.80 à 3.40 m température de l'eau env. 28°C
Bassin d'échauffement	8 m x 5 m, Bassin pour non-nageurs avec une température de l'eau d'environ 30 °C
Installation de chronométrage	Chronométrage automatique – OMEGA „Quantum“
Plaques de touche	Sur un côté
Plots de départ	Plots de départ disponible avec cale et aide au départ du dos
Traitement des données	SPLASH Meet Manager ; avec transfert de données Lenex
Calendrier, messages et résultats	Swimrankings

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

4.1 AUTORISATIONS DE PARTICIPATION

Sont autorisé·e·s à participer les nageur·se·s de la catégorie d'âge "Masters" (25 ans et plus), et "Pre-Masters" (âgé·e·s de 19 à 24 ans) qui :

- a. sont titulaires d'une licence annuelle valable de Swiss Aquatics ;
- b. demandent, au plus tard lors de la séance des chefs d'équipe et l'information aux participant·e·s, une licence annuelle ou une licence temporaire au nom de leur club auprès de Swiss Aquatics ou sur place auprès de la délégation de Swiss Aquatics (voir détails au chiffre 10) ;
- c. font partie d'un club étranger reconnu par AQUA.

4.2 CATEGORIES D'ÂGE

Pour chaque compétition individuelle, le classement se fait par catégories d'âge :

- Masters 25 à 29 ans | 30 à 34 ans | 35 à 39 ans, etc. jusqu'à 100 ans
- Pré-Masters Jeunes de 19 à 24 ans
 Leurs résultats sont intégrés dans les listes des meilleurs de Swiss Aquatics, mais ne comptent pas pour le calcul des points selon l'alinéa 7.

Un·e nageur·se ne peut participer aux compétitions individuelles que dans la catégorie d'âge correspondant à son âge.

4.3 LICENCES TEMPORAIRES

Les clubs suisses avec des participant·e·s sans licence annuelle valable doivent demander au préalable une licence temporaire via le système de licences ou remettre au délégué de Swiss Aquatics, avant le début de la compétition, un formulaire de demande d'acquisition d'une licence temporaire entièrement et correctement rempli.

La licence temporaire est valable pour l'ensemble de la compétition et coûte 40 CHF par nageur. Le club concerné recevra une facture après le championnat.

4.4 LIMITES

Aucun temps limite n'est fixé.

5. PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Adresse d'inscription	Swiss Aquatics, Administration Swimming Lindenpark, Lindenhofstrasse 1, 3048 Worblaufen swimming@swiss-aquatics.ch , +41 31 552 24 00
Délai d'inscription	Lundi 12 octobre 2026, 23h59
Délai d'inscription tardive	Lundi 19 octobre 2026, 23h59
Frais d'inscription	Epreuves individuelles CHF 20.- ; relais CHF 30.-.
Frais d'inscription pour les inscriptions tardives	Epreuves individuelles CHF 60.- ; relais CHF 90.-.

5.1 CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Le fichier Lenex, la liste des inscriptions reçues et les Live Results sont officiellement disponibles sur :

Calendrier [Swimrankings](#)

Aucune confirmation d'inscription ne sera envoyée. Les clubs vérifient les inscriptions enregistrées via l'adresse Internet ci-dessus et signalent les corrections éventuelles par e-mail à l'organisateur. La date limite pour les corrections est la date limite d'inscription tardive.

5.2 CORRECTIONS

Les corrections des inscriptions peuvent être envoyées via swimming@swiss-aquatics.ch jusqu'à la date limite des inscriptions tardives.

Les modifications **après la date limite des inscriptions tardives** doivent être envoyées au délégué Swiss Aquatics et à l'organisateur (Claudia Zierold, nuoto@lugano-aquatics.ch).

5.3 INSCRIPTIONS EN LIGNE

Pour l'attribution des couloirs de départ, les meilleurs temps dans les listes des meilleurs 50 m de Swiss Aquatics sont déterminants comme temps d'inscription. Ceux-ci sont automatiquement repris dans la liste des inscriptions reçues après la lecture des inscriptions. Il n'est pas nécessaire que les clubs inscrivent des temps d'inscription.

5.4 INSCRIPTIONS PAR LENEX

Envoyer le fichier Lenex avec l'inscription "MSM2026-Club" à swimming@swiss-aquatics.ch.

5.5 COMPOSITION DES RELAIS

Les noms des nageur-se-s qui participent au relais et l'ordre dans lequel ils-elles prennent le départ doivent être remis avant l'heure indiquée par le juge-arbitre lors de l'information aux participant-e-s (formulaire d'inscription des relais). Des changements ultérieurs ne seront autorisés par le juge-arbitre que dans des cas exceptionnels et justifiés par écrit.

5.6 CAS PARTICULIERS

Afin de garantir un déroulement ordonné de la compétition, Swiss Aquatics Swimming se réserve le droit de refuser des inscriptions après la date limite d'inscription afin de garantir le respect de l'horaire.

Les demandes concernant les épreuves (p. ex. heures d'inscription, horaires, etc.) doivent être adressées au délégué jusqu'à 19h00 la veille de la course correspondante.

Les demandes relatives à l'organisation (p. ex. repas, installation, spectateurs, etc.) doivent être adressées directement au club organisateur.

6. PROGRAMME & HORAIRE

6.2 ORDRE DES EPREUVES

Selon l'annexe au règlement 3.3 "Championnats suisses masters de natation (open)".

Afin de pouvoir respecter l'horaire, les départs se feront sans distinction de genre (contrairement à la réglementation selon le règlement 3.1, mais en accord avec le responsable Masters et la direction de Swiss Aquatics Swimming).

6.3 HORAIRE

Les éventuelles modifications de l'horaire et/ou de l'ordre des épreuves seront communiquées sur le site Internet de Swiss Aquatics après la clôture des inscriptions.

6.4 RÉUNION DES CHEFS D'ÉQUIPE

Jeudi 22.10.2026, 20h30, en ligne

Le lien vers la réunion des chefs d'équipe sera mis en ligne sur la [page d'accueil](#) des CS Masters.

Les clubs participants s'engagent à participer à la réunion des chefs d'équipe.

Samedi 24 octobre 2026

8h30	Entrée à la piscine		
Jusqu'à 09h00	Annonce des retraits - par mail à nuoto@lugano-aquatics.ch ou avec le formulaire à la piscine & encaissement pour les clubs étrangers		
8h30-09h45	Echauffement		
09h00	Réunion des juges		
10h00	Début des épreuves		
No.	Distance	Discipline	Genre
1	200 m	Libre	Hommes & Femmes
2	50 m	Brasse	Hommes & Femmes
3	100 m	Papillon	Hommes & Femmes
4	200 m	Brasse	Hommes & Femmes
5	50 m	Nage libre	Hommes & Femmes
Pause			
6	100 m	4 nages	Hommes & Femmes
7	100 m	Dos	Hommes & Femmes
Pause avec hommage			
8 ¹	4x50 m	4 nages	Mixte (2 Hommes + 2 Femmes)
9 ²	1500 m	Libre	Hommes & Femmes
¹ Pour les relais, les clubs dont les "équipes restantes" sont incomplètes peuvent s'associer à un autre club.			
² Le 800 m nage libre sera nagé les années impaires, le 1500 m nage libre les années paires.			

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS



Dimanche 25 octobre 2026

8h30	Entrée à la piscine		
Jusqu'à 09h00	Annonce des retraits - par mail à nuoto@lugano-aquatics.ch ou avec le formulaire à la piscine & encaissement pour les clubs étrangers		
8h30-09h45	Echauffement		
09h00	Réunion des juges		
10h00	Début des épreuves		
No.	Distance	Discipline	Genre
10	200 m	4 nages	Hommes & Femmes
11	400 m	Libre	Hommes & Femmes
12	200 m	Dos	Hommes & Femmes
13	50 m	Papillon	Hommes & Femmes
14	100 m	Libre	Hommes & Femmes
Pause			
15	200 m	Papillon	Hommes & Femmes
16	50 m	Dos	Hommes & Femmes
17	100 m	Brasse	Hommes & Femmes
18	400 m	4 nages	Hommes & Femmes
Remise des prix du classement par clubs			
19 ¹	4x50 m	Libre	Mixte (2 Hommes + 2 Femmes)
¹ Pour les relais, les clubs dont les "équipes restantes" sont incomplètes peuvent s'associer à un autre club.			

7. CADEAU SOUVENIR & CLASSEMENT

Chaque nageur-se reçoit un cadeau-souvenir. Il n'y a pas de remise de prix pour les différentes épreuves ou catégories d'âge.

Pour le calcul du classement par clubs, les points Masters obtenus par tous les nageur-se-s de la catégorie Masters sont additionnés. Le meilleur club reçoit le challenge; le gagnant est responsable de la gravure et du transport jusqu'au prochain lieu de compétition.

Le classement complet est publié dans le calendrier Splash sur le site Internet de Swiss Aquatics.

8. FACTURE

Après le championnat, Swiss Aquatics envoie à chaque club participant une facture avec le montant à payer pour :

- les inscriptions et les inscriptions tardives ;
- les pénalités pour non-présentation au départ ;
- les éventuels autres montants dus.

Les clubs étrangers paient la finance d'inscription en espèces (CHF ou Euros) le samedi avant le délai précisé dans l'horaire. Les nageur-se-s dont les frais d'inscription ne sont pas payés dans les délais seront tacitement rayé-e-s de la liste des inscriptions reçues et n'auront pas le droit de participer à ce championnat.

9. AUTRES DISPOSITIONS

9.1 ASSURANCE

L'assurance est l'affaire de chaque participant-e. La FSN et le club organisateur du championnat n'offrent aucune couverture d'assurance en cas d'accident, de maladie, de vol ou de responsabilité civile et déclinent toute responsabilité.

9.2 ENGAGEMENT DES CLUBS

En s'inscrivant, les clubs s'engagent à veiller à ce que leurs nageur-se-s se présentent à l'heure et en tenue correcte à la cérémonie protocolaire (selon le règlement de compétition natation 3.1, art. 7.10) ainsi qu'à ce que tous les membres de l'équipe portent exclusivement des chaussures propres avec des semelles claires dans la piscine.

9.3 UTILISATION DES IMAGES

Par leur inscription à la compétition, les participants et les participantes ou, dans le cas de personnes mineures, les détenteurs de l'autorité parentale en plus de la personne concernée, acceptent que des photographies et des séquences vidéo soient prises et publiées à des fins de communication et de marketing par Swiss Aquatics, notamment sur son site Internet, sur les réseaux sociaux, dans ses newsletters et dans d'autres publications (écrites et électroniques) de la fédération. Ce consentement peut être révoqué à tout moment.

9.4 PHOTOGRAPHES

L'intervention de photographes doit être préalablement autorisée par le délégué ou la déléguée de Swiss Aquatics. Les demandes éventuelles doivent être envoyées par e-mail à swimming@swiss-aquatics.ch avant le début de la compétition XYZ.

L'autorisation délivrée par Swiss Aquatics se limite à l'accès et à l'intervention des photographes lors de l'événement. La création, la publication, la commercialisation ou l'octroi de sous-licences de matériel visuel par les photographes en leur nom propre et pour leur propre compte relèvent exclusivement de leur responsabilité et s'effectuent en dehors de toute responsabilité de Swiss Aquatics. Les photographes sont personnellement responsables du respect des dispositions légales applicables, notamment des droits de la personnalité des personnes représentées, des exigences en matière de protection des données ainsi que des dispositions relatives au droit d'auteur.

9.5 ADAPTATIONS / REFUS

Nous attirons votre attention sur le fait que le calendrier et les conditions d'admission peuvent faire l'objet d'adaptations jusqu'au réunion des chefs d'équipe. En conséquence, les inscriptions peuvent être refusées jusqu'au réunion des chefs d'équipe.

Ni l'organisateur Swiss Aquatics Swimming ni le club hôte ne peuvent être tenus responsables des frais d'annulation et/ou des frais supplémentaires liés au voyage, à l'hébergement et à la restauration.

Swiss Aquatics Swimming, 28.09.2026

Rolf Ingold
Chef compétitions

Nina Kost
Administration Swimming